



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2022-CFR-0044

Séance du 23 septembre 2022

Président : M. Pasquale MAMMONE
Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Convention de co-financement d'un contrat doctoral avec la société Thyssenkrupp Electrical Steel UGO S.A.S – Laboratoire LSEE

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 19
Nombre de membres représentés : 7
Nombre de vote pour : 26
Nombre de vote contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche approuve la convention de co-financement d'un contrat doctoral avec la société Thyssenkrupp Electrical Steel UGO S.A.S – Laboratoire LSEE.

Arras, le 20/10/2022

Le Président

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr